



L'entreprise peut limiter son impact en sélectionnant des produits plus respectueux de l'environnement, que ce soit pour les utiliser dans l'entreprise ou les commercialiser (mieux conçus, moins dangereux lors de leur utilisation et/ou en fin de vie, provenant d'une filière locale...).

C'est également un moyen de répondre à une demande croissante de la part des clients et consommateurs, motivés par la volonté d'améliorer leur santé personnelle et celle de la planète.

➤ Utiliser des éco-produits labellisés ou produits naturels

Les éco-produits couvrent aujourd'hui une vaste gamme de produits de consommation courante. L'utilisation peut être interne pour l'entretien du commerce ou d'autres consommations courantes attenantes à l'activité.

*Exemple : savon, café, thé, produits d'entretien, papier recyclé ou certifié...*

➤ Utiliser des éco-matériaux

Si l'entreprise réalise des travaux au sein de ses locaux, alors le défi consiste à utiliser des éco-matériaux : chanvre, ouate de cellulose, laine de mouton, bois, liège, matériau recyclé...

Nombreux avantages : création d'emplois locaux et non-délocalisables, moindre ponction sur les ressources naturelles, réduction du bilan du point de vue des émissions de gaz à effet de serre)...

➤ Commercialiser des produits fait maison

Exemple : une boulangère qui vend des sacs à pain qu'elle fait elle-même



➤ Mais aussi ... Mutualiser, collaborer, et rendre service !

« Adrien Mares Pâtissier - Chocolatier » à Mayenne

En soutien à l'activité fleuriste jugée « non essentielle » en confinement, Adrien Marès propose les bouquets de « Odile Fleuriste Mayenne » en dépôt vente au sein de sa boutique.



« Un brin de création » Fleuriste à Mayenne



Cette même fleuriste propose elle aussi un dépôt vente d'œufs, d'un producteur de proximité, dans ses locaux.